



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

2019 DAE 78 Subvention (50.000 euros) et convention avec l'association Paris Biotech Santé (14e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Depuis sa création en 2000, l'association Paris Biotech Santé contribue au dynamisme et à l'attractivité de Paris en tant que territoire de création et d'innovation. La place particulière de la région parisienne dans l'écosystème scientifique et industriel du secteur de la santé confère un rôle particulier à cette association en charge de l'accompagnement de jeunes entreprises dans la thérapeutique innovante en santé humaine.

Fondé par l'Université Paris Descartes, l'INSERM, l'École Centrale de Paris et l'ESSEC, Paris Biotech Santé contribue au dynamisme parisien de la filière santé. Avec le plus grand parc hospitalier européen (Assistance Publique-Hôpitaux de Paris) et près de 50% des entreprises françaises de biotechnologie, la région francilienne se classe parmi les régions les plus dynamiques à l'échelle européenne (première région en nombre d'entreprises du secteur « pharmacie », deuxième pour le secteur « équipement médical »). Par son soutien et l'accompagnement qu'elle propose aux entreprises incubées sur le site de Paris Cochin, Paris Biotech Santé participe du mouvement global d'innovation et de réinvention des outils, approches et procédures du secteur médical.

Parmi les 10 nouveaux projets accueillis au sein du programme d'incubation (sur 62 candidatures), on trouve par exemple des solutions innovantes qui abordent les enjeux stratégiques de la thérapie génique et cellulaire en oncologie (Smart Immune), des technologies rapides d'analyse infectieuse du sang (E-Sana) ou encore de l'intelligence artificielle comme aide au diagnostic en radiologie (Milvue). Malgré la spécificité du secteur de la santé en terme de recherche et développement en particulier liée aux durées de validations cliniques et d'autorisations de mise sur le marché, les entreprises incubées par Paris Biotech Santé ont un taux de survie à 5 ans très supérieur à la moyenne nationale. Celui-ci s'élève à 86% quand le taux moyen de survie des entreprises françaises à 5 ans est de 60%.

2018 a vu se poursuivre la réalisation des objectifs stratégiques de l'association. L'ensemble des locaux de la pépinière Paris Santé Cochin est aujourd'hui occupé par 40 entreprises pour une surface totale de bureaux et de laboratoires s'élevant à 7000m².

Le contrat de revitalisation conclu avec le laboratoire MSG échoit au printemps 2019. Ce soutien financier a été très concluant pour quatre entreprises incubées. L'association recherche activement un nouveau partenaire privé pour développer cette approche.

Avec le projet Box Innov Santé, cofinancé par le Fonds Social Européen, l'association propose également une offre de conseil gratuite à l'ensemble des entreprises du territoire. Entre autres thèmes, des conseils en levées de fonds, des mises au point sur la réglementation spécifique aux dispositifs médicaux et des informations sur les étapes des essais cliniques sont disponibles sur la plateforme en ligne qui a été augmentée d'une dizaine de vidéos en 2018. De nouvelles séquences sont programmées en 2019 pour compléter l'offre à disposition des jeunes entreprises.

Compte tenu de son soutien à la filière industrielle « santé-biotechnologies » à Paris et de l'importance que représente le progrès médical pour nos sociétés, je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'attribuer à l'association Paris Biotech Santé une subvention de fonctionnement de 50.000 euros pour l'exercice 2019, soit 6,4% de leur budget prévisionnel.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris